

La Gironde à la pointe de la transition énergétique

## Le Département de la Gironde déclaré « Territoire à énergie positive pour la croissance verte »

**Ségolène Royal**, ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, a reconnu la Gironde comme «Territoire à énergie positive pour la croissance verte». Ce programme national, pour lequel le Département s'était porté candidat, vise à inciter les collectivités territoriales à s'engager dans une politique de transition énergétique et à encourager les actions concrètes de réduction des besoins en énergie et de développement des énergies renouvelables.

Cette reconnaissance du Ministère est accompagnée d'une subvention de 100 000 euros qui viendra en appui financier pour la réalisation du programme d'actions proposé par le Département (voir encadré).

### Le développement durable, un enjeu girondin depuis 1998

En Gironde, le développement durable est ancré au cœur des politiques publiques depuis 1998, notamment à travers son Agenda 21 et son Plan Climat Air Energie.

Dès le début de son mandat, **Jean-Luc Gleyze**, président du Département, a **créé une délégation spécifique à la transition énergétique et à la lutte contre la précarité énergétique**. Sa mission vise à être **exemplaire** et contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux, **impulser l'exemplarité sur les territoires** et accompagner les collectivités dans leur stratégie énergie-climat, **lutter contre la précarité énergétique, sensibiliser** à la lutte contre le changement climatique et **favoriser le pouvoir d'agir ensemble**.

### Repères

Parmi les nombreuses actions concrètes mises en oeuvre par le Département en matière de développement durable, **voici les projets proposés pour répondre à l'appel à candidature :**

- L'**opération Cocon 33**, un projet pilote pour l'isolation massive des combles des bâtiments publics. Sa mise en œuvre permettra de **réduire la consommation énergétique**, tout en dynamisant la production locale d'isolants biosourcés et l'emploi local non délocalisable. 120 communes ont demandé à y participer, soit 600 bâtiments et près de 150 000 m<sup>2</sup>.
- SLIME 33 : création d'un Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie pour mieux appréhender les usages et les besoins énergétiques dans l'habitat et proposer des améliorations pour **résorber la précarité énergétique**.
- La **réduction des gaz à effet de serre** en permettant le renouvellement du parc de véhicules départemental avec l'acquisition de véhicules électriques et le déploiement de 40 bornes de recharge sur le territoire.
- La **lutte contre le gaspillage alimentaire** et la réduction des déchets **dans les cantines des collèges** girondins. Ce gaspillage représente aujourd'hui pas moins de 640 000 repas par an.
- La diminution des émissions de gaz à effet de serre et la réduction des produits chimiques à la source dans **l'entretien des collèges girondins**.
- La **production d'énergies renouvelables** sur les biens départementaux.
- La préservation de la biodiversité en favorisant l'émergence de **jardins partagés « bio »** en Gironde.
- Le développement de l'éducation à l'environnement, l'écocitoyenneté et la mobilisation locale.

#### Contacts presse

Typhaine Cornacchiari : 05 56 99 65 26 - 06 18 18 22 44 - [typhaine.cornacchiari@gironde.fr](mailto:typhaine.cornacchiari@gironde.fr)  
Laurent Gazal : 05 56 99 33 59 - 06 10 78 76 02 - [l.gazal@gironde.fr](mailto:l.gazal@gironde.fr)

Site : [Gironde.fr](http://Gironde.fr) - Facebook : [Département de la Gironde](#) - Twitter : [@gironde](#)